



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

suicide

Question écrite n° 131763

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, chargée de la famille, sur le suicide des jeunes. Avec 1 000 décès par an, le suicide est, derrière les accidents de la route, la seconde cause de mortalité chez les adolescents, et la première cause chez les 25 - 34 ans. La France est l'un des pays européens les plus touchés par ce phénomène. Il souhaiterait donc connaître les mesures d'accompagnement et de lutte mises en oeuvre par le Gouvernement sur ce sujet de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131763

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2857

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)